

Montréal, le 2 juin 2023

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**OBJET : Demande de modifier les tarifs d'emmagasinement de gaz naturel  
d'Intragaz à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023  
Dossier de la Régie : R-4189-2022**

---

Chère consœur, chers confrères,

Le 24 mai 2023, Intragaz a déposé à la Régie de l'énergie (la Régie), dans le cadre du dossier mentionné en objet, un complément de preuve intitulé « Tarif d'emmagasinement-Cavalier Tarifaire ». Cette pièce présente le montant du cavalier tarifaire relatif au taux d'intérêt réel de la dette d'Intragaz et son impact sur le tarif d'emmagasinement à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023, date de son entrée en vigueur ainsi que de ce cavalier tarifaire.

Dans la décision D-2023-005, la Régie a demandé à Intragaz d'amender sa demande de manière à requérir, dans le cadre de phases ultérieures au dossier, l'approbation des montants des cavaliers tarifaires à venir. La Régie souhaite qu'Intragaz dépose formellement une demande amendée aux fins de l'approbation du montant du cavalier tarifaire portant sur le coût réel du taux d'intérêt du financement de la dette à long terme d'Intragaz sur la période 2023-2032, accompagnée d'une déclaration assermentée. De plus, afin d'accélérer le traitement de cet amendement, la Régie demande également à Intragaz de joindre une proposition de modification du Tarif d'emmagasinement intégrant le texte relatif au cavalier tarifaire sur le taux d'intérêt.

La Régie demande que ces informations soient déposées **au plus tard le 16 juin 2023, à 12 h.**

Par ailleurs, la Régie demande aux intervenants de bien vouloir transmettre leurs commentaires, le cas échéant, sur la demande amendée à venir le 16 juin 2023 et le tarif modifié, le tout sur la base de la preuve déposée le 24 mai dernier, **au plus tard le 22 juin 2023, à 12 h**. Intragaz pourra répondre à ces commentaires **au plus tard le 29 juin 2023, à 12 h**.

Veillez agréer, chère consœur, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Véronique Dubois**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml